

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CONDITIONS.

ABONNEMENT :

Un an \$1.00
Six mois 0.75
Un numéro .. 0.01

L'abonnement est strictement payable d'avance.



CONDITIONS.

ANNONCES :

Par ligne
Première insertion, 10¢
Ins. subséquentes, 5¢

Remise libérale aux annonceurs à long terme.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Le vrai peut qu'iquefois n'être pas "vrai sans blague." — BOIS L'EAU

Vol. I.

Bureaux : 79, rue Notre-Dame,
Au-dessus de E. Mathieu & Frères, épiciers.

No. 29.

Feuilleton du "Canard."

UN ROMAN S'IL VOUS PLAÎT.

(SUITE.)

—J'ai si grand faim, ma bonne dame charitable ! reprit Georges en poursuivant la plaisanterie.

—Et vous voudriez le persuader aux gens que vous vous nourrissez d'amour, n'est-ce pas ? Je vous soupçonne d'aller plutôt vendre celui qu'on vous donne, dans quelque boutique de libraire, afin de vous procurer, avec l'argent que vous en retirez, ces aliments moins immatériels.

—Sérieusement, madame, je vous aime !.....

—Allons donc, monsieur, j'ai meilleure opinion que vous de votre cœur. Vous en faites, à vous en croire, une auberge ouverte à toute heure, où la première venue peut entrer et s'attabler.

—Vous n'êtes pas la première venue ; mais la femme la plus belle, la plus spirituelle, la plus parfaite que j'aie jamais rencontrée.

—Donc, vous ne m'aimez pas.

—Je ne comprends pas bien la conséquence.

—C'est bien simple pourtant. Si vous m'aimiez, comment pourriez-vous être certain que je possède réellement les perfections que vous daignez m'accorder. Comment l'amour vous donnerait-il, à vous la clairvoyance et l'impartialité qu'il retire aux autres hommes, ainsi que vous l'affirmiez tout à l'heure à propos de votre ami ? Mais si vous m'aimiez, monsieur, je pourrais fort bien n'être aussi, moi, qu'une pauvre petite perruche sans esprit et sans beauté, comme cette jeune femme pour laquelle votre dédain m'a donné une certaine estime ; et je dois vous avouer que, malgré mon humilité, je préfère douter de votre amour que de mes petits mérites. Voyons, monsieur, cessons ce jeu. Mettez-moi, je vous prie, dans la première voiture qui va passer, et acceptez un bon conseil, en échange de ce nouveau service et de tous les autres. Voici mon conseil : c'est, si vous êtes aussi fatigué que moi, de prendre un autre carrosse quelconque, et d'aller vous faire absoudre, si c'est possible, par votre ami, et surtout par sa femme, de

vos manques de procédés de ce matin à leur égard.

—Cela me serait d'autant plus impossible, on supposant que je le voulusse, que je ne saurais même pas où aller les chercher. Je ne sais pas leur adresse.

—Cela n'est guère vraisemblable.

—C'est pourtant vrai.

—Mais ne m'avez-vous pas dit que l'on vous a écrit ce matin ? Comment aurait-on négligé de vous marquer ce détail au moins utile ?

—Aussi ne l'a-t-on pas omis, j'imagine. Mais dans mon impatience, j'ai froissé la lettre sans la lire en entier.

—Mais, enfin, cette lettre, qu'en avez-vous fait ?

—Sur l'honneur, je n'en sais rien, dit Georges, en cherchant de très-bonne foi et sans succès dans toutes ses poches.

—Eh bien ! voilà qui est flatteur pour vos amis ! Mais alors, monsieur, qu'allez-vous faire ?

—Vous supplier, d'abord, de me laisser vous reconduire jusque chez vous ; à moins que vous vouliez me permettre de vous faire une autre proposition.

—Voyons votre proposition.

—Vous ne la prendrez pas en mauvaise part ?

—C'est selon ce que vous me proposerez.

—Eh bien ! je vous supplie de mettre le comble au bonheur dont vous avez rempli pour moi cette journée, en acceptant de partager mon modeste dîner, dit Georges en cherchant à voiler, sous un accent inoffensif, la menaçante gravité de cette invitation.

—Eh bien ! elle est jolie votre proposition ! répondit l'inconnue en haussant les épaules. Et vous ne songez pas, j'imagine, à ce que vous me dites-là. Ça serait gentil et c'est tellement absurde que cela en devient excusable. Vous trouverez donc bon que je me contente de repousser cette dernière demande comme la première.

—Mais, madame, ne craignez-vous pas en usant de tant de rigueur, de me réduire à la révolte. Vous pouvez me défendre de vous accompagner ; mais vous ne sauriez m'empêcher de vous suivre.

—Je vous le défends, monsieur.

—Je serai à regret, madame, forcé de vous désobéir.

—Allons ! dit l'inconnue sans paraître ni trop effrayée ni trop courroucée. Je vois qu'avec un adver-

saire aussi entêté que vous il faut capituler, ou au moins faire des concessions. Est-il bien vrai que ayez perdu cette lettre ?

—Très-vrai, dit Georges, en cherchant à deviner sur le visage de l'inconnue où elle voulait en venir.

—Et vous êtes sûr de ne pas savoir l'adresse ?

—Parfaitement sûr. Je vous en donne ma parole.

—Si vous l'aviez sue, et que vous m'eussiez pas rencontrée, auriez-vous fait cette visite ?

—Probablement... si je ne vous avais pas rencontrée, ajouta le poète qui commençait à croire à une épreuve.

—Et, en supposant toujours que vous connussiez cette bienheureuse adresse, iriez-vous maintenant ?

—Non, tant que j'aurais le moindre espoir de rester près de vous.

—Bah ! ce sont là de belles vertus que l'on affiche avec d'autant plus d'héroïsme qu'il est impossible de les pratiquer. Je parie que demain à cette heure, dans le cas où vous retrouveriez cette adresse, vous aurez fait, pour la femme de votre ami, tout ce que vous avez fait pour moi, sans oublier les déclarations.

Vous me faites regretter, madame, que cela soit impossible ; je vous prouverais que cela ne serait pas.

—Prenez garde, monsieur, il ne faut jurer de rien.

—Je le jure pourtant, avec la certitude de tenir mon serment.

—C'est bien ! dit l'inconnue avec un sourire de triomphe, où le poète entrevit pour lui de bien ravissantes espérances. Et où comptez-vous aller dîner, quand vous serez forcé de me quitter ?

—Je ne sais. Dans le premier cabaret venu.

—Seul ?

—Seul.

—Vous mériteriez bien que l'on vous abandonnât à ce triste sort. Mais, si vous vouliez me promettre d'être bien raisonnable, j'aurais peut-être la faiblesse de vous accorder l'ineffable bonheur de prendre place à l'heureuse table où je vais moi-même m'asseoir.....

—Oh ! madame ! s'écria Lambert ivre de joie d'une conclusion aussi peu espérée et en baisant la main de l'inconnue ; mais voudriez-vous me dire exactement ce que vous entendez par être raisonnable ?

Le contraire précisément de ce que vous êtes en ce moment, c'est-

à-dire ne plus me parler d'un amour auquel il me serait aussi difficile de croire qu'impossible de répondre. Vous entendez, monsieur, "impossible !" Ainsi, vous voilà averti. Tant pis pour vous maintenant si vous vous obstinez à poursuivre une mauvaise affaire, que vous êtes sûr de perdre.

—Je n'en persiste pas moins à plaider et à en rappeler, au besoin, à toutes les juridictions.

—Comme vous voudrez ; mais, en loyale adversaire, je veux vous mettre à même d'apprécier, par l'examen des pièces, les chances que vous pouvez avoir. Partons, je vous prie..... "

(A CONTINUER.)

Courte Plaidoirie d'un Avocat.

On sait qu'en France aucun criminel ne peut être jugé sans avoir été défendu par un avocat ; le président de la Cour d'assises désigne un défenseur d'office, qui doit le visiter et avec lequel il concerta ses moyens de défense. Ce qui est la loi, en France, est un usage généralement adopté par les Cour criminelles aux états Unis.

Or, dernièrement un homme accusé de vol comparait devant la justice américaine, sans être assisté d'un défenseur ; la Cour, prise à l'improviste, s'adressa à un avocat présent à l'audience et pria de se retirer avec le prisonnier pour conférer et lui donner tel conseil qu'il croirait le plus avantageux. L'avocat, accomplissant avec joie un des devoirs les plus sacrés de sa profession, se retira avec l'accusé et eut avec lui une conférence qui dura près de vingt minutes ; puis, lorsqu'il se trouva suffisamment éclairé, il rentra dans la salle d'audience.

—Où est le prisonnier ? demanda la Cour.

—Il est parti, répondit l'avocat. Votre Honneur m'a chargé de lui donner le meilleur conseil possible dans son intérêt, et comme il m'a avoué qu'il était coupable, j'ai pensé que le meilleur avis à lui donner était de prendre la clef des champs. Mon clients s'est rangé à mon opinion : il vient de s'échapper à l'instant même !

MONTREAL, 20 AVRIL 1878.

Depuis le coup d'Etat du 2 mars les feuilles libérales et conservatrices ennuièrent leurs lecteurs par des articles au long cours, émaillés de citations interminables sur la constitutionnalité de l'acte du Lieutenant Gouverneur de Québec. Des deux côtés on s'est évertué à chercher midi à quatorze heures. Les abonnés de "La Minerve" et du "National" n'y ont vu que du feu. Il incombe donc au "Canard" de placer la question sous son véritable jour au moment où le peuple est appelé à donner son verdict aux prochaines élections générales.

Nous avons lu et relu les plaidoyers de l'Hon. Luc Letellier et les pièces justificatives qu'il a publiées pour étayer ses arguments. Nous avons aussi feuilleté les livres les plus célèbres sur le droit constitutionnel. Nous avons pris la peine de nous rendre à Ottawa pour compulser les in-folio poudreux de la bibliothèque du Parlement afin de jeter un peu de lumière sur la ténébreuse question qui agite la presse de la province de Québec. Dans le fouillis de lettres échangées entre M. de Boucherville et le Lieutenant Gouverneur les juristes constitutionnels ont perdu leur latin. Il y a eu évidemment des torts des deux côtés. M. de Boucherville, selon nous, a agi inconstitutionnellement lorsqu'il a nommé un expert pour visiter les fosses d'aisance et les égouts de la Cour de Police et placer des ventilateurs dans le palais de justice de Montréal. Cette nomination a été faite sans consulter la couronne. Lisez la lettre qu'écrivit le Lieutenant-Gouverneur à l'ex-Premier :

" Mon cher Boucherville,

"Vous avez nommé sans me consulter un expert pour faire nettoyer les fosses d'aisance du Palais-de-Justice de Montréal à l'encontre d'une question que vous saviez alors appartenir à mon domaine. C'était une question d'Etat (pas de calembour) et je devrais y mettre le nez. Le seul moyen de remédier au mal serait de rescinder la nomination.

" Signé, Luc."

La nomination ne fut pas annulée; premier tort de M. de Boucherville.

Le 26 février Son Excellence était retenue chez lui par un accès de pigrite-aiguë. Sa vue était tellement faible qu'il ne pouvait pas dépouiller sa correspondance.

L'aide-de-Camp lui donna lecture de la missive suivante :

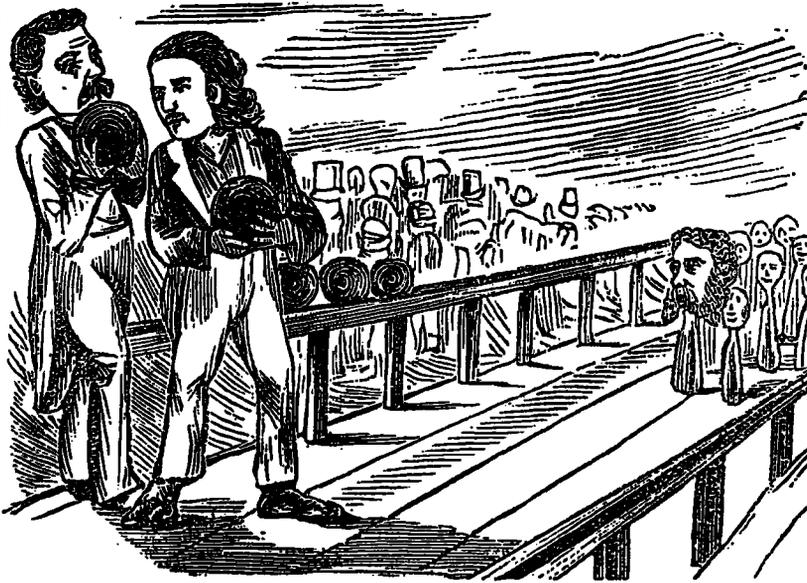
" Excellence,

" Annuler un acte officiel de mon Cabinet laisserait croire au peuple qu'il y a du louche dans les motifs qui l'ont inspiré. Je vous promets qu'à l'avenir, je ne ferai rien sans vous consulter.

" Ex imo corde,

" C. de B."

" Québec, 26 février."



La prochaine partie de Quilles à Québec.

Cette partie aura lieu immédiatement après les élections générales.
CHAPLEAU A ANGERS—Joue le premier !
Prends la quille du milieu et tu seras sur de faire le " Strike !"

La réponse suivante fut dictée par le Lieutenant-Gouverneur à son secrétaire :

Mon cher Premier.

Je suis loin d'être satisfait de votre note que vous terminez par une insulte à mon adresse. Vous dites que je suis "un esquimau cordé"

Sachez qu'un pareil langage est contraire aux usages constitutionnels et un attentat direct à la dignité de la couronne.

Je m'aviserai, et demain vous recevrez une note dans laquelle je vous manderai la décision que je dois prendre.

" Signé, Luc "

Nos lecteurs ont déjà vu les lettres échangées entre le Premier et le Lieutenant-gouverneur, que nous avons publiées après la chute du dernier ministère. Maintenant il ne leur reste plus pour se former une opinion sur la situation politique qu'à lire les citations que nous empruntons aux auteurs anglais sur le droit constitutionnel. Todd, May et Joe Beef s'accordent parfaitement sur les cas où le lieutenant-gouverneur peut demander la démission de son cabinet. Résumons en peu de mots l'opinion de ces auteurs :

Il sera loisible au lieutenant-gouverneur de demander la résignation de son premier ministre dans les cas suivants :

1o. Lorsqu'il souffrira d'une maladie du siège (exemple M. Joly dans le comté de Lotbinière.)

2o. Lorsque l'odeur de ses pieds agacera l'organe olfactif de ses collègues et du représentant de la Couronne.

3o. Si sa tenue dans le conseil des ministres n'est pas décente, ou s'il y expose sa personne avec un habillement confectionné à la maison Pilon.

4o. S'il paraît dans le conseil exécutif avec du linge sale, par exemple avec une chemise qu'il aurait négligé de retourner, s'il n'en a

qu'une seule, et si elle a été maculée pendant la dernière séance.

5o. S'il s'oppose à une nomination suggérée par sa belle-mère (par exemple la nomination d'un conseiller législatif, d'un magistrat stipendiaire ou d'un inspecteur d'écoles.)

6o. Si pendant les délibérations du conseil il se fourre le doigt dans le nez ou dans celui de ses collègues.

7o. S'il lit le "Nouveau Monde" pendant les délibérations du conseil et s'il ne succombe pas à l'influence soporifique de cette lecture.

A vous, lecteurs, de juger maintenant de la constitutionnalité de l'acte du lieutenant-gouverneur !

RALLIEZ-VOUS.

Le jour de la nomination tous les électeurs de Montréal se feront un devoir d'enregistrer leur vote pour ou contre le coup d'Etat du 2 Mars. Les conservateurs se réuniront aux Tanneries et les libéraux sur les bords du Canal Lachine.

Les électeurs du comté d'Hoche-laga favorables à la candidature de M. Beaubien s'assembleront sur la terre à poupa et les amis de M. Dugas se matront en rangs d'ognons sur les "steels rails" du Grand-Tronc près de la ville de St. Henri.

COMMUNICATION.

Montréal, 2 Avril 1878.

Mon cher CANARD,

Cheveux roux, front bas et étroit, gros yeux jaunes à fleur de tête, nez crochu, longues moustaches rousses, visage affreusement couraturé par la petite vérole, vain, fat, bouffi d'amour-propre, entassant sottises sans le savoir, instruit comme tu sais, commis dans un magasin de ferronneries, ayant amassé quelques piastres par un travail assidu et une avarice crasse, tel est au moral, au phy-

sique et comme position sociale, l'auteur de la romance "A Virginie," le poète X... Comment parvint-il à devenir l'heureux fiancé d'une jeune et jolie fille, fort aimable, Melle Virginie, c'est ce que je n'ai pu savoir; quoiqu'il en soit, un mariage était arrêté entre eux, et devait avoir lieu aux premiers jours de mai prochain. En attendant X... avait ses grandes et ses petites entrées dans la maison et il en profitait avait usure.

Le temps passait rapidement dans ces conditions et rien semblait devoir entraver son prochain bonheur, lorsque samedi soir, le 23 mars dernier, il eut la malencontreuse idée d'aller faire une visite à sa fiancée en sortant du magasin. Le voilà donc qui sonne à la porte que la jeune sour vient ouvrir et il s'apprête à entrer subitement au salon où est Melle Virginie qui, ne s'attendant pas au plaisir d'avoir sa visite ce soir-là, n'était habillée que d'un peignoir. Ne voulant pas paraître devant son fiancé avec ce vêtement un peu simple, elle ouvrit tout-à-coup la porte et prenant son élan, elle voulut d'un seul bond, franchir le passage et entrer dans un autre appartement. Malheureusement durant l'après midi, X... avait acheté une lime pour un de ses amis et en partant du magasin, il l'avait mise dans la poche de son pardessus. Soit que la lime fut mal enveloppée, soit qu'il eut pesé dessus sans y prendre garde, l'extrémité avait percé l'étoffe du pardessus et la dépassait de deux ou trois lignes, de sorte que quand Melle Virginie, dans sa course, passa près de lui le bout de la lime s'engagea dans le haut du peignoir et le déchira jusqu'au bas : —X...qui n'avait pas entendu les craquements de l'étoffe et ne sachant que penser de cette fuite précipitée, saisit au vol un pan du peignoir afin d'arrêter sa fiancée et lui demander une explication. Mais l'élan de Melle Virginie était si rapide, que la moitié du peignoir resta aux mains de X... stupéfait. Melle Virginie poussa un cri d'effroi et renversant une chaise qui se trouvait devant elle, elle voulut continuer de fuir, mais pour comble de malheur la mère Mme. Z... qui était dans la chambre voisine, en entendant tout ce bruit apparut, une lampe à la main, dans l'encadrement de la porte par où sa fille comptait s'esquiver, arrêtant forcément Melle Virginie et éclairant en même temps son vêtement beaucoup trop simple.

La mère furieuse en voyant sa fille sous ce costume un peu trop primitif et croyant à quelques violences, demanda à X... ce que cela signifiait, mais le pauvre X... pétrifié, sans souffle et sans voix ne put articuler un seul mot pour se justifier, ce que voyant, Mme Z... (grosse commère au poignet solide) déposa sa lampe sur une chaise et s'armant d'un bâton qui se trouvait sous sa main, elle bondit sur lui décidée à corriger son insolence : Au même instant, M. Z... revenant du marché, un panier au bras, ouvrit la porte de la rue; en voyant cette issue qui lui permettait d'éviter les coups de bâton, X... retrouva ses jambes, sinon sa raison, et s'y précipita, mais il eut le malheur de heur-



LA SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DES BOIS

Allant enrégistrer son vote aux prochaines élections de Montréal-Est, sous la direction de son Président.—N. B. Le but de cette société est l'abolition de la vapeur et des machines perfectionnées dans les manufactures.

ter le panier au passage et tout, musicien, poète, lard, bœuf, beurre, œufs frais, roulerent pèle-mêle, l'un écrasant les autres, sur le trottoir d'abord, ensuite dans le ruisseau. X... Le releva tout meurtri de sa chute, les habits tous bariolés de boue, d'œufs frais et de beurre qui y adhéraient et se sauva à toutes jambes à sa pension où il entra comme une bombe, poursuivi qu'il était par les cris et les sifflets des gamins, qui ne manquent jamais de s'amuser en pareille circonstance.—Comme tu le penses bien le mariage projeté, fut rompu, Melle. Virginie déclara qu'elle aimait mieux coiffer Ste Catherine que de s'unir à un pareil rustre, bien plus, on décida, pour empêcher l'affaire de s'ébruiter, d'éloigner X... de notre bonne ville, un cousin, habitué de la maison se chargea de ce soin.

Accompagné de deux amis, le cousin, la figure grave et sévère, le regard courroucé comme il convient à un vengeur, se rendit chez X... pour lui demander raison de l'outrage fait à sa cousine d'une manière aussi grossière, lui laissant pour alternative, ou de quitter Montréal pour n'y plus revenir, ou de se battre avec lui le lendemain matin, les amis devant retourner le soir même pour régler les conditions du contrat, s'il n'était pas parti.

Le cousin sorti, X... qui n'est pas le courage en personne, fit immédiatement sa malle et décampa en maudissant son ami et la lime, causes premières de tous ses malheurs.

Ton dévoué serviteur.

ALPHONSE.

Nos lecteurs ne doivent pas oublier que les représentations du grand opéra de LA DAME BLANCHE commenceront lundi soir au Théâtre Royal, sous la direction de M. Calixa Lavallée, l'impressario populaire, avec le concours de Mlle Hassani, prima donna du Théâtre de Vienne. Les personnes qui désirent assister aux premières représentations devront se hâter de retenir leurs sièges au magasin de musique de Prince, rue Notre-Dame, près de la place d'Armes.



COUACS.

Dans son prochain numéro, le CANARD publiera une caricature intitulée "La Grande Cuite Parlementaire." ou "La Séance de 27 heures à Ottawa."

Il y a quelques années, il y avait dans une des concessions des plus reculées des cantons de l'Est, une petite chapelle construite avec des arbres grossièrement équarris, où un prêtre venait dire la messe toutes les trois ou quatre semaines. Un dimanche, un prédicateur étranger passa dans la paroisse et y dit la messe. Lorsqu'il fut rendu au moment de donner un sermon, le bédeau lui dit :

—Monsieur, si ça ne vous dérange pas trop, auriez-vous la bonté de prêcher du balustre. J'ai une poule qui couve dans la chaire!!!

Une dame assiste à l'office des Ténèbres et se penche vers l'oreille de son mari.

—IN DIEBUS ILLIS, qu'est-ce que cela veut dire ?

—INDIE, ça veut dire les Indiens. Quant à BUSILLIS, je ne m'en rappelle pas.

L'homme dit-on, est né pour souffrir et la femme pour être..... Devinez.— Beaucoup disent que ce n'est pas le cas.

Une dame de Booming vient de donner le jour à un enfant ou plutôt à un moustre, que l'on décrit comme suit : La partie supérieure de la tête est celle d'un être humain ; les yeux, le nez et le front ressemblent à ceux du chat, la mâchoire inférieure et la bouche sont celles d'un cochon, et le corps représente parfaitement celui du canard avec les ailes.

PARTEZ DE LA.—Un libéral discute avec un conservateur :

—Mais enfin, s'écrie-t-il, nous autres, libéraux, nous sommes au pouvoir, n'est-ce pas ? Eh bien ! partons de là.....

—Hé oui ! riposte son contradicteur. PARTEZ DE LA, c'est tout ce que le pays vous demande.

—Maman, pourquoi qu'il pleut ?

—C'est pour faire pousser les légumes et les fruits.

—Alors pourquoi qu'il pleut dans les rues ? Répondez donc à cela !

C'en est fait l'heure terrible à sonné, les concerts ont commencé à faire défiler leurs bataillons de doubles croches, leurs légions de dièzes et de bémols.

L'autre jour une pianiste avait réuni, en pratiquant le billet forcé, un certain nombre de victimes qui écoutaient navrées, mais résignées, les barbotages de la pauvres dame.

Un de nos confrères fourvoyé était parmi les martyrs.

Comme la prétendue virtuose patageait à outrance :

—Hein ! qu'en dites-vous ? fait un voisin.

—Je dis qu'elle joue chrétiennement.

—Comment cela ?

—Dame ! sa main gauche ignore absolument ce que fait sa main droite.

La nouvelle question du jour :

Un industriel vous offre une feuille de papier blanc dont l'un des coins est corné et vous adresse ces mots :

—Voyez, Messieurs, un des plus grands arbres de la terre. Cherchez l'arbre !

Vous croyez à une mystification ; mais le marchand vous offre de vous donner la clef du mystère, moyennement cinq cents.

Vous vous laissez tenter, et en vous donnant la feuille de papier, il ajoute :

—C'est un "peu plié" Vous êtes volé, mais le tour est fait.

Pour prendre un dîner de gala le jour de l'Éques, n'oubliez pas d'aller à la Maison St. DENIS, coin des rues Bonsecours et du Champ-de Mars. Vous y trouverez les primeurs de la saison et les meilleurs vins de France.

Les marchands de nouveautés de la partie Est de Montréal doivent tenter contre MM. STE. MARIE FRÈRES une action pour £50,000 de dommages, pour avoir intercepté le courant des acheteurs et l'avoir dirigé dans le magasin No. 119, rue Notre-Dame, où ils vendent à des prix injustes pour leurs confrères, le fonds de banqueroute de MM. Hamilton & Papineau. C'est un état de choses qui ne devrait pas être toléré. Nous blâmons de toutes nos forces MM. Ste. Marie Frères pour l'odieuse coup d'état commercial qu'ils font pour ruiner leurs confrères. C'est indigne de sacrifier un fonds de commerce à aussi bon marché. Sacrépipopette c'est assez pour faire croire au public qu'ils ont volé le syndic et les créanciers de l'ancienne maison.

Le CANARD, en allant porter ses épargnes à la banque de la rue Ste Catherine, a été en même temps faire ses emplettes à l'épicerie nouvelle qu'il y a au coin de la rue Jacques-Cartier. M. Amable Faille, ci-devant de la maison A. Pilon & Cie. en est le propriétaire ; il a été enthousiasmé de la manière dont il a été reçu et des bonnes liqueurs qu'il y a goûtées. Il se propose bien de lui donner sa pratique et il conseille à ses lecteurs d'aller lui faire une visite. C'est en face de la Banque d'Épargnes, coin des rues Ste. Catherine et Jacques-Cartier, Montréal.

Le magasin de nouveautés de M. Alcime Hurteau, coin des rues Notre-Dame et St. Gabriel, en face des bureaux de "La Minerve," continue toujours d'attirer la foule par les sacrifices énormes qui s'y font tous les jours pour établir la renommée de cette nouvelle maison qui tend à devenir la plus populaire de Montréal.

Nous invitons nos lecteurs à visiter une champelure phénoménale placée dans un tonneau de "Lager Beer," au salon de M. Crossan, No. 15, rue Gosford. La bière y est toujours glacée, et par un mécanisme des plus ingénieux, l'air s'introduit dans le tonneau chaque fois que l'on tourne le robinet.

Pour se décarâmer, nos lecteurs feront bien de faire visite à la maison Notre-Dame, No. 77, rue Notre Dame. MM. E. Mathieu & Frère offrent à leurs clients un assortiment choisi de jambons de Cincinnati, liqueurs et conserves françaises. Vins de Messe approuvés à des prix très-modérés. Tous nos compatriotes sont invités à examiner la liste des prix de cette maison populaire.

M. Pilon, en entrant dans le grand magasin de l'échevin Robert nous fait penser involontairement à l'individu qui avait gagné un éléphant à la loterie. Lorsque ses clients de la campagne passeront devant son nouvel établissement et admireront le luxe et la magnificence des ornements, ils se diront: "Jarnidié, n'entrons pas là. Ça doit coûter cher cette boutique." M. Pilon va nous faire payer le prix, afin de rencontrer ses dépenses. Allons dans un magasin un peu moins somptueux."

A la dernière réunion du Conseil-de-Ville, sur une motion de l'échevin Généreux, les salaires des employés de la corporation ont été diminués. Ces derniers seront maintenant obligés de se coiffer chez les chapeliers qui vendent à bon marché. C'est pour cette raison qu'ils iront chez Dubuc, Desautels & Cie, Nos. 217, rue Notre-Dame et 583, rue Ste. Catherine. Les chapeaux s'y vendent toujours à des prix très réduits.

L'Hôtel de France, ci devant dirigé par M. Victor Ollivon, qui est actuellement engagé au Windsor, a été complètement restauré par Messieurs Louis Bertholon & Compagnie. Les talents de Louis sont bien connus de tous les gourmets et il va sans dire que la cuisine de l'Hôtel de France ne laissera rien à désirer sous aucun rapport. Les clients trouveront à la table d'hôte les primeurs de la saison. La cave de l'hôtel est remplie de vins et de liqueurs de choix. Le service de l'hôtel a été réorganisé de manière à donner satisfaction au public qui voudra encourager les nouveaux propriétaires. MM. Bertholon & Cie prendront des pensionnaires au mois à des prix très-modérés. Nous recommandons à nos lecteurs d'aller juger par eux-mêmes des changements qui ont été faits dans cet hôtel.

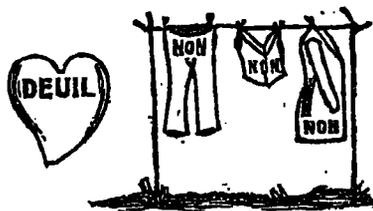
Il n'y a actuellement qu'une seule place à Montréal où les fumeurs et les commerçants de la ville et de la campagne puissent trouver en gros ou en détail des pipes en bois à des prix défiant la concurrence, ainsi que les meilleures mixtures et tabacs en plugs. C'est au No. 47 de la rue St Laurent, près de la rue Vitré, chez M. A. Brazeau.

Les temps sont durs ! C'est pourquoi M. J. W. Lamontagne, marchand-tailleur, 299 rue St. Laurent, vend des habillements en tweed, tout laine, de \$12 à \$16; habillements en tricot, \$20. Coupe élégante, confection garantie.

UN AUTRE COUP D'ÉTAT A MONTRÉAL.—UNION DES PARTIS.—Toutes les personnes de n'importe quel parti politique qu'elles soient, sont invitées à faire une visite au magasin de M. O. M. LAVOIE, No. 147, rue St. Laurent, où elles seront servies avec justice et honnêteté. On trouvera à ce magasin des jolies tapisseries de tous patrons et de tous prix, depuis cinq cents la pièce jusqu'aux plus fines tapisseries de luxe, ainsi que peinture délayée de toute couleur, huile vernis, vitres, etc., etc.

M. O. M. Lavoie se charge d'exécuter toute espèce d'ouvrages en peinture, imitation de faux bois, blanchissage, colorage de murs ou en fresque, tapissage uni et en décoration, vitrage, etc. L'ouvrage est garanti. Ses ouvriers sont honnêtes, sobres et propres. Il entreprend à la campagne comme à la ville. C'est son coup d'état; hâtez-vous d'en profiter: une grande réduction sera faite à toute commande donnée avant le 1er mai. 24—tm k

RÉBUS No. 12.



EXPLICATION DU RÉBUS No. 11

Les dés froqués—son sous vent-dé placé dans le monde.

Les défroqués sont souvent dé-placés dans le monde.

ALDINA (St. Jean, P.Q.)—Votre explication du dernier rébus "Des dames sont souvent délaissées sur la terre," sans être celle que nous donnons, est satisfaisante.

Marchandises Embommagées

"AU QUATRE SAISONS"

Spécial: Une caisse de Soies de Couleurs à 50c la verge.

Aussi: Une caisse d'Essuie mains, verge de long, 75c la douzaine.

"AU QUATRE SAISONS,"

97, Rue Notre-Dame.

J. Perreault & Cie.

20 avril.

29—u

THEATRE ROYAL.

Directeur..... C. Lavallée
Régisseur..... Désiré

LUNDI, MARDI, MERCREDI,
JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
22, 23, 24, 25, 26 et 27 Avril.

Pour la première fois au Canada

LA DAME BLANCHE !

Opéra en 3 actes—Musique de Boieldieu—représenté à Paris, Londres, Vienne, etc, avec le plus grand succès.

ENGAGEMENT EXTRAORDINAIRE DE

Mlle Marietta Hassani

Du grand Opéra de Vienne, pour remplir le premier rôle, assistée de

MME FILIATRAULT, Mlle LAVALLÉE,
MM. TRUDEL, LEFEBVRE, LABELLE,
CHARTRAND, CHAREST, etc.

Chœur de Montagnards Ecossais
composé de 50 voix choisies.
Orchestre de 30 de nos meilleurs
Artistes.

On commencera par

LE CHEVEU BLANC !

Comédie en un acte d'Octave Feuillet,
membre de l'Académie Française.

ENGAGEMENT SPECIAL DE

Mme GRANGER et de M. DÉSIRÉ

ADMISSION: — Fautouils d'Orchestre,
Parquet et 1ère Galerie, avec coupon, \$1;
Sièges non-réservés au Parquet et 1ère Ga-
lorie, 75 cents; Parterre ou 2ème Galerie,
50 cents; Loges, \$5 et \$6.

Portes ouvertes à 7 1/2 heures. Le spectacle
commencera à 8 heures.

Les billets pour sièges réservés sont en
vente chez H. Prince, marchand de musi-
que, rue Notre-Dame.

LE LIBRETTO de la pièce, anglais et
français, est en vente aux magasins de mu-
sique de MM. H. Prince et A. Lavigne, et
chez MM. Chapleau & Labolle, Libraires, rue
Notre-Dame.

SICARD & LIMOGES

Successors de W. BERTHIAUME & Cie.

MAGASIN

DE MARCHANDISES SECHES,

ENSEIGNE DE LA DOULE ROUGE,

115, Rue Notre-Dame,

BATISSE DE L'INSTITUT CANADIEN,

Un peu plus haut que chez le Dr. Picault,
en allant vers l'Eglise Notre-Dame.

UN SEUL ET BAS PRIX

J. B. SICARD,

JOS. LIMOGES.

Montréal, 20 avril. 29—u

VENTE DU

FONDS DE BANQUEROUTE

DE

HAMILTON & PAPINEAU.

STE. MARIE, FRERES

119, Rue Notre-Dame.

20 avril.

29—u

RESTAURANT POPULAIRE

MAISON ST. DENIS

Coin des rues Bonsecours
et du Champ-de-Mars.

CUISINE FRANÇAISE

Repas servis à toute heure.
Le public trouvera toujours dans ce res-
taurant les primeurs de la saison et les
mets sont toujours apprêtés par un artiste
culinaire de première classe.
Liqueurs, vins et vins français de choix.
Diners pour bals, noces, etc, préparés
sur commande.
Prix modérés.

23 msrs—25

C. GREGOIRE, Agt.

F. X. LeCAVALIER & Cie,

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES SECHES

Françaises, Anglaises et Américaines

EN GROS ET EN DÉTAIL.

293,—RUE ST. LAURENT,—293

Coin de la rue Mignonne, Montréal.

Assortiment complet de DRAPS, CASI-
MIRS, TWEEDS, Flanelles, Soieries, Bas,
Gants, Cravates, Rubans, Fleurs Françai-
ses, Chapeaux, etc., etc., etc., à des PRIX
REDUITS.

Département spécial de Modes !

Deux bons Tailleurs et deux bonnes
Modistes sont attachés à l'établissement.



D. RODIER,

Marchand de Chaussures,
en gros et en détail,

143, Rue St. Laurent, Montreal.

D. R. a toujours en main un grand assor-
timent de chaussures à des prix qui défient
toute compétition.

Lecteurs et lectrices du CANARD faites
une visite à cet établissement et vous en
serez certainement satisfaits.

Avis aux Manufacturiers.

A Louer -- PLUSIEURS AP-

PARTEMENTS spacieux avec le privi-
lège d'un pouvoir à vapeur dans la
partie commerciale de cette ville au
centre des affaires. Très-convenable pour
une manufacture.

S'adresser à M. George Yon, Ferblantier
et Plombier, 978, Rue Ste. Catherine, coin
de la Rue St. Dominique. 28

J. B. LARUE

TAILLEUR,

93, — RUE NOTRE-DAME, — 93

Toutes les commandes seront exécutées
avec promptitude et d'après les dernières
modèles. Tout ouvrage sortant de cet éta-
blissement est garanti.
Montréal, 9 Février. 19

Si vous voulez vendre par Encan

ADRESSEZ-VOUS A

J. A. HUDON,

433, Rue Ste. Catherine,
13 avril. 28—d p

H. BERTHELOT & Cie.,

Editeurs-Propriétaires
Bureaux, 79, rue Notre-Dame, (au-dessus
de chez Mathieu & Frère, marchands-
Epiceries.)